



## MISE À JOUR DES ACCORDS ENTRE L'OMS ET LE CIMM



Le 27 août 2004 à Genève, un protocole d'accord ayant pour objet l'actualisation de l'accord de 1952 qui établissait des liens de coopération entre l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et le Comité international de médecine militaire (CIMM), a été signé.

A 15 heures, le Dr. Jong-Wook LEE, Directeur-général de l'OMS, recevait la délégation du CIMM et lui présentait ses collaborateurs :

- M. Dennis AITKEN, Directeur-Général adjoint, Bureau du Directeur-général,
- Dr. Anarfi ASAMOAH-BAA, Directeur-général adjoint, Maladies Transmissibles,
- Dr. Guénaël RODIER, Directeur, Département Surveillance et Réponse aux Maladies Transmissibles,
- Dr. Randy HYER, Officier Médecin, activités de liaison civilo-militaire.

Le Dr. Jacques SANABRIA, Secrétaire-général du CIMM, présentait à son tour la délégation qui l'accompagnait :

- Médecin-général inspecteur André PASTUREL, Président du Conseil scientifique, Médecin-général inspecteur Marcel MERLIN, Vice-président du Conseil scientifique,
- M. Paul ZABOURI, Attaché marketing du Secrétariat général,
- Mme Sylvette PASTUREL, chargée de la couverture photographique de l'événement.

Le Dr. Jong-Wook LEE reprenant la parole a fait un bref rappel de l'histoire du CIMM depuis sa création en 1920. Il a insisté sur la contribution des médecins militaires à la santé publique. Il a ensuite abordé les raisons qui conduisent l'OMS et le CIMM à



coopérer puis il a évoqué ce qui avait déjà été réalisé. Il a terminé par l'intervention que l'OMS souhaitait faire lors du prochain congrès mondial du CIMM du 12 au 17 septembre à Washington, dont le thème est l'«assistance humanitaire dans les désastres naturels et provoqués».

Le Dr. Jacques SANABRIA est revenu sur les raisons qui conduisent naturellement l'OMS et le CIMM à coopérer en matière de santé publique. Il a évoqué le soutien que le CIMM pourrait y trouver. Il a confirmé au Dr. Jong-Wook LEE que le représentant de l'OMS sera le bienvenu au congrès mondial à Washington pour y faire une présentation sur le thème de la coopération pour l'alerte et la réponse face aux épidémies. Un projet de recommandation relatif à ce thème, sera soumis à l'approbation de l'Assemblée générale du CIMM.

Le Dr. Jong-Wook LEE et le Dr. Jacques SANABRIA ont ensuite signé le protocole d'accord destiné à actualiser l'accord de 1952. Ce dernier stipulait que les deux organisations, «pour faciliter l'accomplissement de leur tâches respectives, telles que définies dans leurs actes constitutif», convenaient «d'agir en étroite collaboration et de se consulter régulièrement l'un l'autre sur toute matière présentant un intérêt commun». L'accord de 1952 prévoyait une représentation réciproque et des échanges d'informations et de documents. Le protocole d'accord de 2004 n'est qu'une simple actualisation qui prend acte des modifications concernant l'appellation du CIMM (précédemment CIMPM) et son organigramme. Il précise en outre que la coopération entre l'OMS et le CIMM pourrait inclure la contribution et la participation des services de santé des Etats-membres du CIMM, dans la mesure de leurs capacités et de leurs propres priorités, à la réponse internationale aux urgences de santé publique.

La cérémonie de signature a pris fin à 15 H 30. Le Dr. Guénaël RODIER et le Dr Randy HYER ont ensuite conduit la délégation du CIMM dans les nouveaux locaux techniques du Département de Surveillance et de Réponse aux Maladies Transmissibles, pour une visite commentée sur les capacités ainsi offertes.

